

FC VAL TERBI - REGLEMENT DU MINI-TOURNOI DE LA NUIT DU FOOT 2016

Pour simplifier la rédaction du règlement, les termes au masculin comprennent également la dénomination féminine.

- Art. 1** Le mini-tournoi du FC Val Terbi se déroulera sur le terrain de football à Mervelier, selon le règlement de l'ASF.
- Art. 2** Le mini-tournoi est réservé aux équipes inscrites. En cas de désistement, le club organisateur se réserve le droit de rembourser ou pas la finance d'inscription.
- Art. 3** Les joueurs participant au tournoi doivent être assurés contre les accidents. Le club organisateur décline toutes responsabilités en cas d'accident.
- Art. 4** Un joueur n'est autorisé à jouer qu'avec l'équipe pour laquelle il a disputé le premier match.
- Art. 5** Les joueurs, gardien compris, peuvent être remplacés durant tout le match. Les changements se font lors d'un arrêt de jeu, un joueur remplacé peut reprendre part au match.
- Art. 6** Un joueur expulsé par l'arbitre ne pourra plus continuer le tournoi.
- Art. 7** Les matches se disputent à cinq joueurs, gardien compris, toutes les fautes seront sifflées, exceptés les hors-jeux. Les dégagements du gardien peuvent être faits du pied ou à la main. **Seuls les chaussures multi-crampons ou à crampons moulés sont autorisées. Les chaussures à crampons vissés sont interdites.**
- Art. 8** Lors d'égalité au classement des groupes pour la participation aux finales, 1) les équipes seront départagées par la (les) confrontation(s) directe(s); 2) différence de buts; 3) plus grand nombre de buts marqués; 4) tirs au but.
- Art. 9** Tournoi masculin: Les deux premiers de chaque groupe et les 2 meilleurs 3ème jouent les ¼ de finale. Les 3èmes de chaque groupe sont départagés de la façon suivante: 1) les points*; 2) différence de buts*; 3) plus grand nombre de buts marqués*; 4) tirs au but.
- * En ne prenant en compte que les résultats contre les premiers, deuxièmes, quatrièmes, cinquièmes, sixièmes et septièmes de leur groupe.
- Tournoi féminin: Les deux premières équipes du groupe disputent la finale.
- Art. 10** Lors des matches de finales, s'il y a résultat nul après le temps réglementaire, on jouera des prolongations de cinq minutes, si le résultat reste nul, c'est le tir des pénalties (3) qui départagera.
- Art. 11** Une équipe qui se présente pour un match avec plus de cinq minutes de retard perdra celui-ci par forfait 1-0. L'heure du programme officiel des matches sera pris en considération.
- Art. 12** La durée des matches est de 13 minutes, finales messieurs 15 minutes et finales dames 13 minutes. L'équipe nommée en premier sur le programme engage le début du match.
- Art. 13** Les cas non prévus dans le présent règlement seront tranchés par le jury.